

## Le **Crowdfunding**, un mode de financement alternatif pour les entrepreneurs au Cameroun



### Des difficultés de financement réelles pour les starts-up et les PME camerounaises

Les difficultés liées à l'acquisition des financements par les entreprises apparaissent aux côtés de celles liées à l'obtention des équipements et de la technologie, comme une grosse épine pour le développement de l'économie au Cameroun. En effet, l'existence au Cameroun de banques commerciales en grand effectif n'aide pas les entreprises du fait du rationnement et

de l'échéance de remboursement des crédits allant difficilement au-delà du moyen terme. Cette situation n'encourage pas le développement de la concurrence par la création d'entreprises et donc la création des richesses et la lutte contre le chômage. Pourtant, selon le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), les pouvoirs publics accordent une place de choix au développement des entreprises, la transformation du tissu industriel et l'amélioration des conditions de vie des agents économiques. Seulement, sans financement, il est quasi impossible d'atteindre ces objectifs. De plus, le tissu économique camerounais comprend plus de 70% d'activités informelles, très souvent en quête de financement pour développer leur activité. La nécessité pour les jeunes entrepreneurs de se tourner vers de nouveaux modes de financement est inéluctable.

### Le financement participatif ou « crowdfunding »

Le financement participatif, mode de financement par la foule ou encore « crowdfunding », est un nouveau mode de financement via le Web2.0. Ce dernier né de la finance économique apporte une solution à la mise en œuvre et au développement des entreprises de par le monde. Né dans les pays développés notamment aux Etats Unis, il est semblable aux tontines très connues au Cameroun et donc l'importance pour les entrepreneurs est avérée. La finance participative connaît un essor fulgurant dans les milieux artistiques mais aussi dans le secteur de l'entrepreneuriat innovant. C'est un mécanisme de financement de projets permettant de collecter des sommes -parfois très petites- d'un très grand nombre de personnes. Il propose des méthodes et des outils de transactions financières basés sur une désintermédiation des acteurs traditionnels de la finance comme les banques. Contrairement au système bancaire classique, la philosophie du financement participatif n'est pas de tirer seulement profit de son investissement mais d'apporter une modeste contribution à la mise en œuvre d'une idée pertinente de projet quel que soit l'espace géographique.

<sup>1</sup> Pour approfondir sur la question, vous pouvez lire notre article traitant du « sous-financement de l'économie en Afrique centrale : le paradoxe de la surliquidité des banques » publié sur notre site.

C'est un bon moyen de favoriser l'entraide, ou pour une entreprise, de communiquer tout en levant des fonds. Cinq grands modèles de financement participatif sont connus à nos jours :

- **Le don** : Le donateur soutient une cause et n'attend aucune contrepartie. Ce modèle est surtout plébiscité par les associations caritatives afin de toucher un public plus jeune ;

- **La prévente** : Ce modèle est plus adapté aux projets culturels ou artistiques. Ici l'artiste s'engage à remettre à chaque contributeur une contrepartie proportionnelle à la somme promise par le donateur. Suivant la valeur économique de la récompense, ce modèle peut s'avérer être un don lorsque la contrepartie est assez symbolique (une mention dans le générique d'un film par exemple, ou bien, une photo dédicacée). Il peut s'avérer être également une prévente lorsque la valeur de la contrepartie correspond au montant investi (préachat d'une place de concert par exemple) ;

- **La coproduction** : C'est un mode de financement propre au milieu artistique/culturel. Ici l'internaute contributeur recevra une contrepartie financière proportionnelle à son investissement en fonction de la réussite du projet. Il a ainsi droit aux bénéfices futurs de l'artiste ou du créateur financé qui accepte renoncer à une partie des rentrées financières de son œuvre ;

- **Le prêt** : Le prêt aux entreprises est un type spécial de prêt où les internautes financent des entreprises sans commission (microcrédit) ou bien contre intérêt selon l'offre et la demande, et la nature du besoin. Les plateformes acquises à ce mode de financement se rémunèrent en facturant un coût à l'emprunteur et en prenant une commission sur les taux concédés ;

- **La prise de participation** : Ici, les internautes entrent directement ou indirectement au capital de certaines sociétés qui cherchent des nouvelles sources de financement de leurs investissements. Ils deviennent donc des actionnaires et jouissent d'un traitement correspondant à leur statut.

Ce mode de financement très actif dans les pays développés commence à être présent en Afrique notamment en Afrique du Sud, au Kenya, au Maroc et au Cameroun, pays comptant le plus grand nombre de projets financés via les applications numériques du Web2.0 .

## Quelques chiffres sur le financement participatif au Cameroun et au niveau international

C'est dans les années 2007-2008 que les premières tentatives de voies de financements participatifs ont été expérimentées sur le territoire national. Selon les chiffres de la bloggeuse camerounaise Dorothee DANEDJO, plus de 100 millions de Franc CFA ont été levés entre 2009 et 2014 par des porteurs de projets Web camerounais. Ce chiffre est revu à la hausse en 2015 avec près de **50.539.775 FCFA** récolté par les jeunes porteur de projets selon le site <http://starter-mag.cm/>.

Quelques projets ayant bénéficiés du « crowdfunding » au Cameroun en 2015.

---

<sup>2</sup> Suivre le lien pour plus de précision <https://www.youtube.com/watch?v=gtXyfdB0H5Y>

N°	Idée de Projet	Plateformes de financement en ligne	Objectifs (FCFA)	Résultats
01	Plateforme « visiter l'Afrique »	KissKissBankBank	9 825 000	10 992 865
02	Jeu vidéo « Aurion »	Kickstarter <sup>3</sup>	26 200 000	32 406 125
03	Bibliothèque mobile « street Clac »	KissKissBankBank	3 275 000	3 317 575
04	Tournée de l'artiste « Brice Ateba » au Cameroun	KissKissBankBank	982 500	1 021 800

**Tableau 1** : de l'auteur, source : Starter-mag.cm

A ces derniers, il faudrait ajouter les succès de **Arthur ZANG** avec le « cardioPad », une tablette tactile à usage médical cardiologique et, ceux de **Otto Isong** avec le projet de porte-monnaie numérique « Pursar ». Ils ont tous obtenus les fonds nécessaires à la mise sur pied de leurs start-up.

Au niveau international, d'après une étude menée par CrowdSourcing.org, en avril 2012, il existait déjà plus de 450 plateformes de financement participatif (536 plateformes en décembre 2012) pour 2,7 milliards de dollars investis (plus de 5 milliards recensé en 2013). Il faut également se rappeler de la levée de 150 Millions de dollars par Barack Obama pour financer sa campagne électorale en 2012.

Ce nouveau-né de la finance ne manque pas de faire rêver et de rendre certains économistes et acteurs de la finance optimistes sur son bien-fondé aussi bien dans les pays développés, mais encore plus dans les pays en voie de développement.

### Développer le financement participatif au Cameroun

Le « crowdfunding » peut véritablement s'avérer être une alternative au financement des entreprises au Cameroun eu égard à l'engouement et aux résultats déjà perceptibles dans certains pays. Son mode de fonctionnement et son volet pré-évaluation contribuent au développement des structures entrepreneuriales et à la création des richesses. Le gouvernement gagnerait à inciter les jeunes porteurs d'idées novatrices à s'y intéresser. Ceci pourrait passer par l'introduction dans les programmes académiques des notions de « crowdfunding » dans les filières de finance et banque, et des formations spécialisées sur l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, une réglementation spéciale basée sur une taxation assouplie pourrait également constituer une approche à prendre par les pouvoirs publics afin d'inciter la création de structures de « crowdfunding » sur le territoire nationale. Elle pourrait aussi s'étendre aux entreprises bénéficiaires de ce type de financement.

Aussi, développer pour encadrer de nouvelles stratégies de mécanismes de contrôle de la finance participative sur le territoire nationale aiderait à mieux structurer la productivité de cette nouvelle trouvaille.

Enfin, inciter les jeunes promoteurs d'entreprises à s'intéresser au « crowdfunding » par :

<sup>3</sup> Leader Américain de financement participatif

<sup>4</sup> Massolution, The crowdfunding Industry Report 2013, <http://www.crowdsourcing.org/editorial/2013cf-the-crowdfunding-industry-report/25107>

<sup>5</sup> Le financement participatif contribue à une pré-évaluation de son idée de projet en ce sens que l'idée est ventilée à une grande communauté d'internaute qui porte son appréciation par une sorte de notation. Par ailleurs, plus l'idée de projet est intéressante, plus vite elle acquière le montant requis pour son implémentation.

- L'organisation de rencontres d'informations et de partages ;
- Le développement et l'amélioration de la qualité de la fibre optique sur l'étendue du territoire et à prix raisonnable ;

Le développement de l'économie numérique au Cameroun s'avère ainsi être une condition nécessaire pour l'épanouissement de son économie à l'heure de la mondialisation.

**Annexes:** Quelques plateformes de crowdfunding en Afrique et à travers le monde

1. Kickstarter: <https://www.kickstarter.com/>
2. Ulule : <http://fr.vox.ulule.com/>
3. Hello Merci : <https://www.hellomerci.com/fr>
4. KissKissBankBank: <http://www.kisskissbankbank.com/fr>
5. Particeep: <https://www.particeep.com/>
6. Wised: <https://www.wised.com/fr>
7. Changa: <http://changa.co.ke/>
8. DevHope : <http://www.devhope.com/accueil/>
9. Atadamon: <https://atadamon.mipise.com/fr/projects>
10. Fadav: <http://www.fadav.fr/>

Rédigé par

**Nanko Nguedjio Cyrille,**

Analyste de politique Economique

*A NKAUFU POLICY Institute, Think-Tank Camerounais*

*Denis & Lenora Foretia Foundation*

---

<sup>6</sup> Elles peuvent être exonérées d'une certaine catégorie d'impôt sur 3 années afin de les permettre de mieux s'implanter et d'amorcer une croissance sereine.